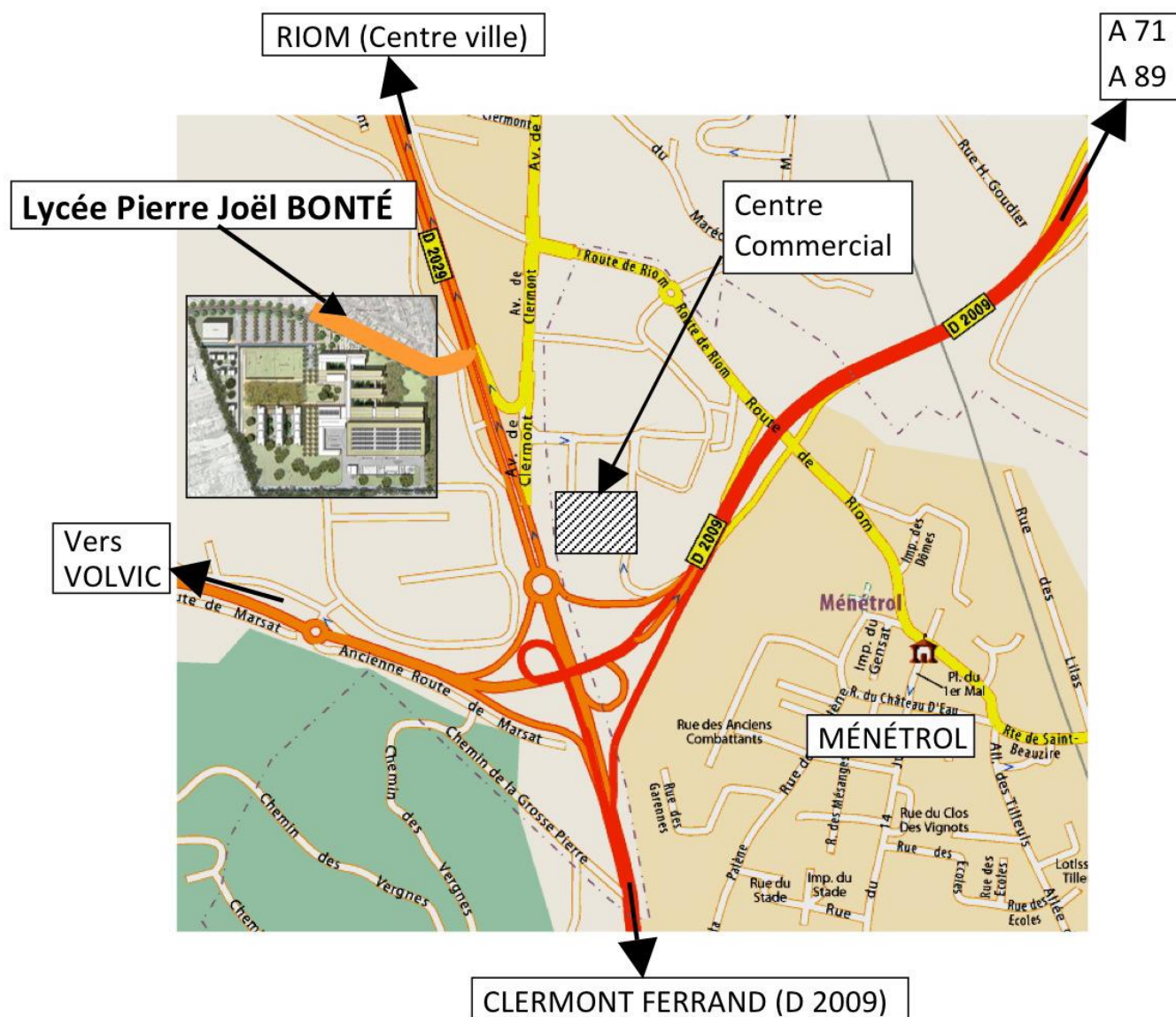


Situation et accès



LYCÉE Pierre-Joël BONTÉ

2 avenue Averroès

63201 RIOM CEDEX

Téléphone : 04 73 671 671

Site : <https://pierre-joel-bonte-riom.ent.auvergnerhonealpes.fr>

Email : 0631985R@ac-clermont.fr



Section
sportive
ESCALADE

Formation en
alternance

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

INSTALLATEUR THERMIQUE

(CAP IT)

Présentation générale

Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier qualifié en installation de systèmes de chauffage ou de climatisation ainsi que des équipements sanitaires pour maisons individuelles, immeubles, commerces, bâtiments industriels ou bâtiments publics. Il en assure également l'entretien et la réparation.

Domaines d'intervention :

- Participer à la conception et l'installation d'équipements sanitaires, de chauffage et de climatisation
- Gérer l'organisation du chantier
- Élaborer des devis
- Concevoir des schémas

Conditions d'admission

Le CAP est accessible à des élèves de 3^{ème}, 3^{ème} Prépa Pro, 3^{ème} SEGPA ou CIPPA

Durée de la formation : 2 ans

Changement de statut possible pendant le cycle de formation (scolaire → apprenti)

Débouchés

Technicien (dépanneur, monteur) en entreprise artisanale ou industrielle

Poursuites d'études

Elles sont conseillées et permettent une spécialisation.

Baccalauréats Professionnels :

- Installation des Systèmes Énergétiques et Climatiques
- Maintenance des Systèmes Énergétiques et Climatiques

Proposés au
Lycée Pierre-Joël Bonté

Baccalauréat technologique :

- Bac STI Génie Énergétique

Contenu de la formation

Le titulaire du CAP Installateur Thermique est capable de :

- Poser des radiateurs, des planchers chauffants, des générateurs, des chaudières, des panneaux solaires, des diffuseurs d'air climatisé...
- Tracer, réaliser les percements et poser les éléments
- Façonner, poser et assembler les réseaux fluidiques
- Raccorder les matériels aux différents conduits et réseaux fluidiques et électriques (cintrage, soudure)



- Effectuer des travaux de finition (peinture, calorifuge, raccords de plâtre, de mortier de ciment...)
- Réparer ou rénover des matériels existants
- Régler les brûleurs des chaudières
- Mettre en pression, contrôler et purger les circuits (air, eau, gaz, fioul...)
- Mettre en service le système
- Changer une pièce
- Entretenir les équipements
- Lire des plans et des notices techniques

- Procéder au tri sélectif des déchets de chantier

La formation permet d'acquérir une bonne autonomie professionnelle.

Elle met aussi l'accent sur les règles de sécurité, le travail en équipe, la résolution méthodique des problèmes rencontrés.

Qualités requises :

- Voir dans l'espace
- Posséder une habileté manuelle
- Avoir le goût de la précision et d'un travail esthétique
- S'adapter aux techniques modernes
- Avoir le sens du travail en équipe et des contacts humains



Formation en entreprise

Des Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP), d'une durée totale de 14 semaines, sont réalisées au cours des 2 années de formation.

Elles donnent lieu à une épreuve d'évaluation de mise en œuvre, à la rédaction d'un rapport d'activités et à une soutenance orale qui font partie intégrante des épreuves d'examen.

Deux semaines spécifiques s'y ajoutent, organisées par l'établissement de formation, elles ont pour objet la préparation des attestations de :

- Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP)

LE CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

	PREMIÈRE ANNÉE	DEUXIÈME ANNÉE	TOTAL sur 2 ans
	volume annuel	volume annuel	
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS AU LYCÉE	551 h	494 h	
...dont enseignement professionnel et français en co-intervention	43,5 h	39 h	1045 h
...dont enseignement professionnel et maths en co-intervention	43,5 h	39 h	
...dont réalisation d'un chef d'œuvre	87 h	78 h	
FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL	6 à 7 semaines de 210 h à 245 h	6 à 7 semaines de 210 h à 245 h	de 420 h à 490 h
ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	246 h	221 h	
Français, histoire géographie	43,5 h	39 h	467 h
Enseignement moral et civique	14,5 h	13 h	
Mathématiques - sciences	43,5 h	39 h	
Langues vivantes	43,5 h	39 h	
Arts appliqués et culture artistique	29 h	26 h	
EPS	72 h	65 h	
CONSOLIDATION, ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET PRÉPARATION À L'ORIENTATION	101 h	91 h	192 h
TOTAL DES HEURES	de 1108 h à 1143 h	de 1016 h à 1051 h	de 2124 h à 2194 h